

Admission en troisième année du cursus général

*** Covid-19 : conformément aux modalités communiquées par courriel le 23 avril 2020, les épreuves d'entrée sont modifiées pour la session 2020. Le calendrier de publication des résultats reste inchangé. Toute information complémentaire sera transmise aux candidats par courriel.

L'entrée en troisième année [Bac +2]

Il est possible d'entrer en cycle de diplôme Sciences Po Bordeaux directement en 3^e année, sous réserve de justifier d'un niveau Bac+2 (120 ECTS).



NIVEAU REQUIS

- * Soit être titulaire d'un diplôme français ou étranger validant au moins 120 ECTS.
- * Soit avoir validé deux années de CPGE ou 120 ECTS.

Candidats inscrits en 1^{re} année de CPGE dans le cadre d'une convention avec Sciences Po Bordeaux : dans cette hypothèse, les candidats lauréats seront autorisés à entrer en 3^e année à la rentrée 2021, à l'issue d'une deuxième année de CPGE effectuée et validée dans un établissement conventionné, dans la limite d'un quart des places disponibles à l'entrée en 3^e année de Sciences Po Bordeaux.

[📎 Télécharger la liste des lycées conventionnés](#)

- * Les lauréats aux épreuves d'entrée devront justifier du niveau requis requis lors de l'inscription administrative à Sciences Po Bordeaux. Il n'est pas nécessaire d'être déjà en possession des titres exigés pour se présenter aux épreuves d'entrée.
- * L'enseignement de deux langues étrangères (anglais obligatoire et au choix allemand, espagnol, italien, portugais, russe, chinois) est obligatoire en cours de scolarité à Sciences Po Bordeaux. On n'y débute pas l'apprentissage d'une « nouvelle » langue. Les deux langues choisies doivent donc avoir été pratiquées, initialement, au lycée.

NB : LES CANDIDATS PEUVENT SE PRÉSENTER PLUSIEURS ANNÉES CONSÉCUTIVES À CET EXAMEN.



ÉPREUVES DE L'EXAMEN D'ENTRÉE

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- * Sur une journée et demie.
- * Les épreuves auront lieu à Sciences Po Bordeaux. *Accueil et renseignements dans l'atrium de Sciences Po Bordeaux.*
- * Les épreuves sont également organisées dans certains départements et collectivités d'outre-mer : Lycée Leconte de Lisle de La Réunion, Lycée Bellevue de Martinique, Lycée La Pérouse de Nouvelle-Calédonie, Lycée Gerville Réache de la Guadeloupe et le Vice Rectorat de la Polynésie Française. ATTENTION : Les candidats de ces centres suivent la procédure d'inscription commune en précisant le lieu dans lequel ils souhaitent présenter les épreuves.

PROGRAMME DES ÉPREUVES

— Une dissertation sur un thème d'actualité, relatif aux problèmes politiques, économiques et sociaux permettant de déceler les qualités de réflexion, de composition et de style du candidat. (*une note inférieure ou égale à 06/20 est éliminatoire*). [Durée : 4h00 | Coef. : 2]

— Une épreuve de langue vivante destinée à évaluer le niveau dans deux langues étrangères : anglais [obligatoire] et, au choix : allemand, espagnol, italien, portugais, russe, chinois. [Durée : 1 heure / langue | Coef. 1 / langue]. Cette épreuve, n'a pas de note éliminatoire.

Cette épreuve dure 2 heures. Il est conseillé aux candidat-e-s de consacrer 1 heure par langue. Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société. Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé.

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base).

— Une épreuve de spécialité portant sur une matière à choisir parmi les suivantes : *droit public, économie, sociologie, géographie, gestion, histoire, civilisation japonaise, civilisation chinoise, civilisation russe* (NB. les candidats qui composent en "civilisation russe" ne peuvent pas choisir le russe#pour l'épreuve de langue vivante,de même, les candidats qui composent en «#civilisation chinoise#» ne peuvent pas choisir le chinois pour l'épreuve de langue vivante) [Durée : 4h00 | Coefficient : 4]

IMPORTANT : ces informations ne sont pas opposables à l'administration de Sciences Po Bordeaux, elles sont susceptibles de modifications.